Bulletin d'Informations Communales

Septembre 2022 – Barjac – n° 116

Sommaire

Le dessous des cartes / Portrait	2
Ça s'est passé cet été !	3
Vie associative	4-5
Vie municipale	6-7
État-civil	7
Travaux en cours	8

Cette année, en ce début d'automne, les cèpes sont de sortie dans les sous-bois. Comme un symbole de retour à une vie normale après deux années perturbées par les crises.

Déjà, cet été, nous avons pu nous retrouver pour des moments festifs au cœur de notre village. Du côté des projets, les chantiers et travaux ont pu suivre leurs cours et nous pouvons vous présenter quelques réalisations en cours d'achèvement dans ce numéro.

Seule ombre au tableau, le manque d'eau que nous avions évoqué dans le bulletin de juin. Malgré les efforts et les économies de consommation constatées, il a fallu trouver des alternatives à la mise à disposition d'eau potable. Plusieurs pistes sont déjà à l'étude pour gérer au mieux toute la ressource en eau disponible sur notre commune.

Pour repartir sur une note positive, pour l'année qui vient, nous sommes heureux de voir toute la palette des activités proposées par nos associations et que vous retrouverez en pages centrales de ce bulletin.

Bonne lecture à tous...

L'équipe municipale

"Barjac a désormais une nouvelle correspondante locale Lozère Nouvelle : Béatrice Gaillard née Favier.

Installée depuis 30 ans à Barjac, dynamique et motivée, elle a à cœur de participer à la vie locale et rendre compte des initiatives et informations sur l'ensemble du territoire communal (Barjac, mais aussi ses hameaux).

N'hésitez pas à prendre contact avec elle, au 06 45 35 15 22 (laisser un message) ou par courriel à beatrice.gaillard1@gmail.com"

Le dessous des cartes & le Portait

Non, ce n'est pas un effet du changement climatique et de la sécheresse de cet été. Dans ce numéro, la rubrique du « dessous des cartes » vous emmène vers d'autres montagnes avec un projet solidaire. Départ : Méjantel et destination ; le Pérou !

Créée en 2011 sur la commune de Barjac, l'association « **des jeunes poussent** » est en charge de la gestion du Lieu de Vie et d'Accueil « les drageons » suite à l'autorisation d'ouverture par le département en avril 2017.

Accueillis dans le cadre d'une mesure de protection, Le LVA héberge à ce jour 7 jeunes dont 5 Lozériens. Cela permet également à d'autres jeunes suivis par le service de l'aide sociale à l'enfance de Lozère de participer gracieusement aux séjours organisés tout au long de l'année par le LVA.

Dans le cadre de la prise en charge, chaque année, un séjour d'été à l'étranger est organisé avec un volet solidaire dans lesquels les jeunes accueillis travaillent sur la collecte de médicament, de fournitures scolaires ou matériel éducatif. Cela a déjà était réalisé poour les séjours en Écosse, au Monténégro, en Crête ou encore dans l'Atlas Marocain.

Cet été, loin des sentiers de Méjantel où nos jeunes se sont souvent investis, c'est sur les pistes du Pérou qu'ils ont ont participé à un trek. Au-delà de l'aspect découverte, les jeunes du LVA sont intervenus pendant deux jours en partenariat avec l'association locale TREKINCA sur des animations et ateliers pédagogiques au sein d'une petite école isolée. Cette intervention fut l'occasion de fournir à des jeunes enfants péruviens particulièrement isolés, plus de 250kg de fournitures scolaires et éducatives.

Un grand merci au Département de la Lozère, à l'Hyper U de Mende qui nous ont soutenu pour la « récolte » de fourniture ainsi que Chloé et Quentin de Méjantel qui ont été des relais du projet au sein du Collège Henri Bourrillon.

Ça s'est passé cet été

Moments festifs avec le Bric-à-Brac gourmand, le concert de la fête du village, le festival du Clown dans le pré de Thérèse et le repas autour du four à pain au Viala-Bas.
Moments citoyens avec la signature des Contrats Territoriaux avec le Conseil Départemental et la cérémonie d'hommage aux Maquisards

Vie associative

Anim'Barjac → Assemblée Générale
26 novembre 2022 octobre
à 18h salle st Véran

Association Barjacoise de Gym Volontaire

Marche nordique: jeudi 18h30
Gym douce: mercredi 10h30
Gym Adultes :
lundi 18h30 & mercredi 20h30

Contacts & renseignements
E-mail : huguette.salvat@wanadoo.fr
Tel : 04 66 47 06 98 / 04 66 47 03 95

Renseignements et inscriptions
06 62 42 53 44 ou
06 60 43 64 77
ou par mail à
cieundeuxtroissoleils@gmail.com

Les ateliers se tiennent une fois par semaine, du mois de septembre au mois de juin (hors vacances scolaires). Deux cours d'essais sont proposés. Les participants aux ateliers travaillent les outils de l'acteur, les fondamentaux de l'art du spectacle, portant sur la voix, le corps, le jeu de scène, le rapport à l'espace… le plaisir de jouer… se mettre debout et dire des choses. S'ils le désirent, ils se lancent dans le montage d'un spectacle joué en public en fin d'année.

Ateliers pour enfants (7 à 11 ans)
• A Barjac : mercredi de 13h30 à 15h, Salle St Véran (à côté de l'église), 1er cours le 21 septembre 2022

Ateliers pour adultes (à partir de 16 ans)
• A Barjac : mardi de 19h30 à 21h30, Salle St Véran (à côté de l'église), 1er cours le 27 septembre 2022

Atelier « construction et jeu de flûtes de bambou »

Contact : Monique et Jean-François Rivaux : 04 66 32 27 30

Un atelier de construction et de jeu de flûtes de bambou ouvrira en septembre à la médiathèque de Barjac.
Conduit sous l'égide de la Guilde française des flûtes de bambou (www.flutes-de-bambou.com), par Jean-François Rivaux, cet atelier sera ouvert à tous à partir de 10 ans ; il fonctionnera chaque mercredi entre 16 et 19h durant toute l'année scolaire. Un résultat satisfaisant s'obtient sur une année scolaire, ce qui suppose engagement et persévérance.
L'idée de construire une flûte à bec accordée à partir d'un tronçon de bambou, d'apprendre à lire et écrire la musique tout en maîtrisant progressivement les éléments fondamentaux du jeu de l'instrument, revient à Margaret James, institutrice dans la banlieue de Londres en 1926. Cette pédagogie de la musique a fait ses preuves dans de nombreux pays où se sont créées des "Guildes" destinées à initier enfants et adultes à cette approche musicale.
Chacun construit sa propre flûte tout en apprenant à en jouer. Dès la réalisation du sifflet, et l'accordage de la note fondamentale, le jeu d'ensemble est pratiqué afin de travailler la justesse et l'écoute.

Médiathèque de Barjac

Elle est ouverte au public :

- ✗ lundi de 16h à 18h30
- ✗ mercredi de 10h à 12h
- ✗ vendredi de 16h à 18h30

Livres, BD, DVD, CD, jeux pour adultes et enfants sont à votre disposition gratuitement.

La médiathèque départementale de Lozère nous propose diverses animations à titre gratuit :

- ✗ atelier numérique avec la classe de CM le 18 octobre 2022.
- ✗ projection d'un film documentaire le 15 novembre 2022 à 18h (salle des fêtes ou préau de l'école)

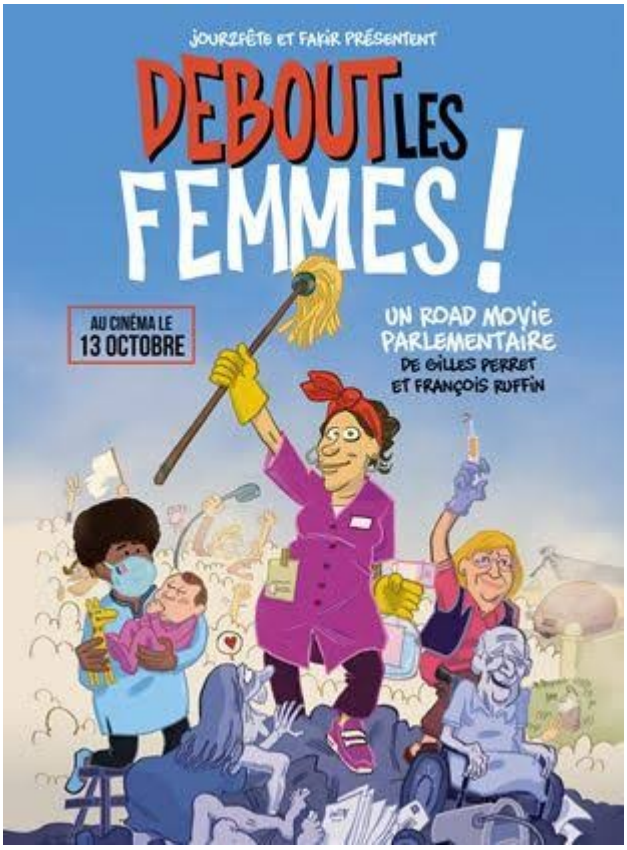

Qi Gong

Contacts & renseignements
fangsong.qigong@gmail.com
Tel : 06 50 64 88 25

le jeudi 10h à 11h30

Relaxation en profondeur
Harmonie du souffle et du geste
Libération des tensions
Relance de l'énergie vitale

Générations Mouvement

Le club du Cénaret

vous propose plusieurs activités

Marche : les vendredis
(place du village à 14h30)
Pétanque : Tous les mardis
(place du village à 14h30)
Après-midi récréatives : activités diverses
(suivies d'un goûter)
Les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois
(rendez-vous à la salle du Club à 14h30)

Contacts & renseignements

André 06 70 73 07 06 / Luis 04 66 47 03 95
Martine 04 66 32 79 49 / Claude 07 81 42 25 00

Compte rendu de la séance du conseil municipal mardi 07 juin 2022

Vente parcelle Commune/SABADEL - A1671 (2022_29) **[unanimité]**
Vente parcelle Commune/MENDES - A1670 (2022_30) **[unanimité]**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la régularisation foncière sur la commune, une partie de la voie communale située sur la commune de Barjac d'une superficie de 77 m² cadastrée A 1671 a fait l'objet d'une modification parcellaire suivant plan de division en date du 18 novembre 2021. Cette parcelle ne présente plus d'intérêt pour la commune, et les propriétaires de la parcelle voisine, M. et Mme SABADEL, se sont proposés de la racheter.
Le prix de vente de ce terrain est fixé à 3.81 € le m2, soit un total de 293.37 €.
De même pour la parcelle d'une superficie de 107 m² cadastrée A 1670 fait l'objet d'une modification parcellaire suivant plan de division en date du 18 novembre 2021. Cette parcelle ne présente plus d'intérêt pour la commune, et les propriétaires de la parcelle voisine, M. et Mme MENDES, se sont proposés de la racheter.
Le prix de vente de ce terrain est fixé à 3.81 € le m2, soit un total de 407.67 €.

Contrat territorial 2022-2025 (2022_31) **[unanimité]**
Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal que le Département de la Lozère finalise sa démarche de contractualisation avec les collectivités locales. Cette contractualisation permet de déterminer les engagements d'interventions financières du Département de la Lozère à travers l'enveloppe territoriale sur les projets d'investissement portés par les collectivités sur la période 2022-2025. De nouvelles opérations pourront être accompagnées tout au long de la période de contractualisation sur les fonds d'échelle départementale : projets structurants au rayonnement départemental ou en lien avec les orientations prioritaires des contrats, opérations retenues à des appels à projet ou bénéficiant d'un co-financement Leader ou projets courants d'un montant inférieur à 50 000 € HT proposés annuellement au Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires.

Il rappelle également que dans la partie relative aux engagements des collectivités, les bénéficiaires du contrat s'engagent notamment à participer au réseau Lozère Nouvelle Vie par la nomination et la mobilisation d'un Réfèrent Accueil, à prévoir une clause d'insertion sociale dans les marchés publics d'opérations majeures accompagnées et listées en annexe 2 du contrat et à communiquer sur le contrat territorial et valoriser auprès du public la participation financière du Département.

Le Conseil Municipal désigne Christian SAINT LÉGER comme Réfèrent Accueil de la collectivité,

Convention de mise à disposition d'un agent (2022_32) **[unanimité]**
Monsieur le Maire propose de passer une convention de mise à disposition d'un agent avec le Centre de Gestion de la Lozère du 18 juillet au 29 juillet 2022 afin d'assurer le remplacement de Coralie ETIENNE pendant ses congés annuels.

Approbation de la convention constitutive marché de fourniture de vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle (EPI) (2022_33) **[unanimité]**

Vente ancienne tondeuse HUSQVARNA (2022_34) **[unanimité]**
Acquisition d'une nouvelle tondeuse (2022_35) **[unanimité]**

Intégration de la voirie du lotissement "Les Terrasses de Recoulettes" (2022_38) **[unanimité]**
Autorisation acte administratif -Lotissement "Les Terrasses de Recoulettes" (2022_39) **[unanimité]**

Le Maire expose au Conseil Municipal, que conformément à la convention signée entre la Commune et la SARL MOULIN Immobilier en date du 10 juillet 2015, la voirie et les réseaux secs et humides, le bassin de régulation des eaux pluviales du lotissement "Les Terrasses de Recoulettes" seront intégrés dans le domaine public communal dès l'achèvement de tous les travaux.
Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE D'ACQUÉRIR à titre gratuit les parcelles cadastrées section ZI 272 et ZI 273,
- DÉSIGNE M. Eric BOURON, 3ème adjoint au Maire, pour représenter la commune à l'acte à intervenir qui sera rédigé en la forme administrative,
- PRÉCISE que la dépense de rédaction d'acte sera inscrite au budget primitif 2022.
- PRÉCISE que tous les frais inhérents à ce transfert soient à la charge de la commune.

Notre école

La rentrée de septembre s'est bien déroulée dans nos 5 classes. Nous accueillons cette année 82 élèves de la toute petite section au CM2.
Cette année, un nouvel enseignant était présent le jour de la rentrée pour nos CM1-CM2. Il s'agit de Patrick Vernière qui connaît déjà bien Barjac et son école.
L'équipe éducative travaille sur de nombreux projets pour nos enfants. Nous vous en reparlerons en photos dans les prochains bulletins.

État-Civil

Naissance :
Lucas BARROT VALARIER né le 25 juin 2022

Mariage:
Le 26 juin 2022 entre Isabelle LAROCHE et Laurent BOURSIER

Décès :
Camille LABEAUME décédé le 24 août 2022

Travaux en cours :

La salle des fêtes en cours de finition :
un nouveau bar installé dans une ambiance plus lumineuse

Enfouissement des réseaux secs sur Méjantel
Reprise des travaux en octobre
Pour la circulation, risque d'attente à prévoir, Contournement possible par Pierrefiche avec véhicule adapté.

Aménagement du parking de la Ginèze

Élargissement du carrefour sur le hameau des Cayres